

INSCRIPTION

TRANSPORTS SCOLAIRES

2023 / 2024

Vous devez inscrire votre enfant aux transports scolaires en vous connectant sur le site www.laregionvoustransporte.fr du 2 mai au 19 juillet 2023.

À compter du 20 juillet, une majoration de 30 euros sera appliquée sauf affectation tardive ou déménagement sous réserve de justificatifs.

— COMMENT RÉALISER VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE ?

- 1 Rendez-vous sur www.laregionvoustransporte.fr, rubrique transport - en car scolaire - Cantal - inscription en ligne
- 2 Créer votre compte transport (obligatoire cette année même si votre enfant était inscrit les années précédentes).
A noter que les identifiants et mot de passe actuels ne fonctionnent plus.
- 3 Procédez à l'inscription de chacun de vos enfants (vous munir d'une photo de vos enfants au format .jpg).
- 4 Un mail de confirmation d'inscription vous sera transmis pour chacun de vos enfants.
Important : votre demande d'inscription sera valide qu'à réception du paiement en 1 fois ou 3 fois en ligne ou 1 fois par chèque.
- 5 Suivez l'avancée des demandes d'inscription depuis votre compte.

— SI VOUS N'AVEZ PAS D'ACCÈS INTERNET

Pour les familles ne pouvant pas procéder à une inscription en ligne, nous vous invitons à vous rendre dans une maison France Services de votre territoire.

— PLUS D'INFOS SUR :

www.laregionvoustransporte.fr

Contacts :

transports15@auvergnerhonealpes.fr
04 26 73 33 60



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes